

Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion

Avis de motion est donné par Madame Mélanie Vogt, conseillère que sera adopté à une séance ultérieure le règlement 2015-04 afin de créer une réserve pour les dépenses d'assainissements des eaux usées.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 25 rue des Loisirs.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 2 mars 2015.


Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Jé soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 3 mars 2015,


Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière